

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	HUERLIMANN	T 9200 - A	CH 4395 36

Constructeur	Hans Hürliemann, Traktoren- und Motorenwerk, 9500 Wil		
Identification	"T 9200-A" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	à droite, latéralement sur le support du moteur		
N° du châssis	à droite, au centre en haut sur le support du moteur		
Ident. du moteur	"310 Tg" à droite, latéralement au centre du bloc		
Importateur princ.	-		
Véhicule homologué	24 745	Signes fixes dans code du type	T 9200-A

<b>Chassis</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	Hürliemann Type D 310 Tg
Direction	mécanique avec assistance hydraulique	Construction	en ligne Temps 4
Transmission	mécanique, part. ou toute synchronisée	Carburant	D Position avant
Nombre de vitesses	2x5 ou 2x6 Entraînement toutes roues *)	Refroidiss.	eau Nombre cylindr. 4
Frein de service	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR, s.d. avec assistance hydraulique	Alésage	111 Course 128
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR, frein indépendant, 1 levier combiné	Cylindrée	4954 CV-impôt 25,23
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Puissance en CV	95,6 DIN à t/min 2000
Ralentisseur	-	Bruit à proximité	99 dB/A à t/min 2000 x)
Contrôle 2 circ.	-	Silencieux	l = 460 x ø 125 mm
		Mesure des gaz	Bacharach 6 / Bosch noircissement 3,8
		Déparasitage	- (à 1000 t/min xx)

<b>Carrosserie</b>		<b>Poids</b>	
Nombre de portes	- Indic. vit. -	avant	1790
Ceintures sécurité	- Rétroviseur -	arrière	2100
Cale	- Attelage AR = broche	total	3490
Antivol	-	Charge utile	-
Nombre de places	1 + 2 av. centre ar.	Poids total	4900
Dimensions	int. ext.	Garantie fabr.	5000
Longueur	4180 Empattements 2480	Dimens. pneus	12.4 - 24 16.9 - 34 (Variantes voir remarques)
Largeur	2000	Ply / bar	6 / 1,5 6 / 1,1
Hauteur (cheminée)	2500 Voie av 1770 ar 1570	Charge	2480 4120
Porte à faux	lat. - Voies av ar 1490 1780	pour V max	30 30
	av 550 ar 1150 Braquage g 11950 d 10350	Garantie poids remorquable avec frein	-
Distance volant - vers l'avant du véhicule	-	Garantie poids remorquable sans frein	-
		Garantie poids de l'ensemble	-
		Poids remorquable testé	-
		Vitesse maximale selon le constructeur	25 km/h
		Vitesse maximale testée	25 km/h
		à 2000 t/min au moteur, 552/1015 t/min à la prise de force	-

Equipement §) \_\_\_\_\_  
 Feux de route COBO 05.100 DGM 7886  
 Feux de croisement COBO 05.100 DGM 7886  
 Feux de position A (E)  
 Feux rouges R-S1 (E)  
 Feux stop R-S1 (E)  
 Clignoteurs av 1 (E) ar 2a (E)  
 Catadioptres av \_\_\_\_\_ ar 2+2 = I (E)  
 Feux de gabarit av \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_  
 Feux complément. \_\_\_\_\_  
 Eclairage plaque \_\_\_\_\_  
 Essuie-glace \_\_\_\_\_ avec/sans lave-glace  
 Avertisseurs BOSCH 0 320 143 033  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du Tracteur  
 véhicule  
 Marque et type HUERLIMANN T 9200-A  
 Homologation  
 N° CH 4395 36  
 Carrosserie \_\_\_\_\_  
 Places total 1 + 2 avant \_\_\_\_\_  
 Poids à vide 3490 Carburant D  
 Charge utile - CV-impôt 25,23  
 Poids total 3490 Cylindrée 4954

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Entraînement : sur toutes les roues, les roues avant pouvant être libérées; blocage du différentiel arrière.  
 x) Mesures du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche: V-max.; 5S; 1A 3,86 = 86 dB/A  
 à proximité : 500 mm du bord du véhicule resp. 1100 mm de l'échappement.  
 xx) Mesure des gaz : mesure de la fumée avec turbo type H1A/6541 F/A07.  
 +) Variantes de pneus : AV = 11,2 - 24 AR = 18,4 - 30 23,1 - 26  
 4 / 1,1 6 / 1,1 10 / 1,4  
 1720 kg 4240 kg 6490 kg  
 §) Equipement : la hauteur des feux de position et des clignoteurs AV est admise pour raisons techniques;  
 lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires;  
 sur demande avec cabine de sécurité; l'équipement doit être contrôlé à l'immatriculation.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de plein-gaz;  
 - lorsque la largeur dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

Lieu et date de l'homologation W11, 25.08.77

Homologation fédérale des types de véhicules